

L'écho Garlanais

Journal Municipal



Le mot du Maire

Chers Garlanaises et Garlanais,

Nous avons eut à connaître, comme tous, les effets de la pandémie. Incertitude, voire véritable inquiétude auront marqué une bonne partie de l'année 2020. La distanciation, le port du masque, le confinement puis le couvre-feu, les gestes barrières, des mesures qui risquent de se prolonger en 2021, voire plus.

Heureusement, l'arrivée prochaine des nouveaux vaccins pourrait modifier ces prévisions pessimistes et améliorer notre quotidien. Il faut garder cet espoir car l'humanité a toujours su combattre ce type de pandémie. Reste à savoir combien de temps prendra cette campagne de vaccination qui en viendra à bout.

Malgré cela, la municipalité, élue en mars, a pris ses marques pour œuvrer au bon fonctionnement de notre commune. Les élu.e.s s'approprient leurs commissions et vont préparer le budget 2021, travail très prenant et intéressant pour orienter l'action de la municipalité et en comprendre son véritable fonctionnement.

Une antenne relais va se dresser au sud de la commune, derrière Coz Castel. Les détails de la réalisation de ce projet seront donnés plus loin dans l'écho garlanais, dans un article qui contiendra également la position de la municipalité sur ce projet ce qui devrait éviter toute désinformation inutile.

Des surfaces appartenant à la commune, situées à Coat Raden, ont été classées constructibles par le PLUiH de Morlaix Communauté (2ème et 3ème tranches). Elles vont être bornées mi-janvier en vue d'obtenir le permis d'aménager nécessaire pour y réaliser des lots mis en vente courant 2021. Cela constituera une rentrée d'argent qui permettra la finalisation de projets tels que l'entretien et la réfection de la voirie ainsi que d'autres réalisations d'équipements communaux. Notons avec plaisir que l'accueil de nouveaux garlanais viennent consolider la fréquentation de notre école dont l'effectif, pour 2021, reste stable. Les cinq classes actuelles sont en effet maintenues.

Enfin, un projet de regroupement des commerces autour de la place Bel Air est en cours de réflexion avec la construction d'un bâtiment destiné à accueillir un bar-tabac, une surface dédiée à un autre commerce ainsi qu'un préau pour des ventes temporaires.

J'espère que Noël a pu être l'occasion, malgré toutes les contraintes actuelles, de vous retrouver en famille et de partager des moments chaleureux. Je tiens à vous présenter tous mes vœux de bonheur et de santé. Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter le meilleur pour cette nouvelle année qui, grâce à nos efforts, sera, n'en doutons pas, couronnée de succès.

Bloavezh mat !

Joseph Irrien

p. 2

BILAN ÉNERGÉTIQUE

La commune engagée dans une démarche d'économie d'énergie.

p. 3

AMÉNAGEMENTS

Nous vous présentons quelques nouveautés visibles sur la commune.

p. 4

ANTENNE 4G

La municipalité fait le point avec vous sur une nouvelle antenne sur la commune.

p. 5

PATRIMOINE

Retour en 1920 pour le jour de l'inauguration du monument aux morts.

Bilan énergétique annuel de la commune

La commune de Garlan, partenaire cette année encore d'HEOL-Agence Locale de l'Énergie, a reçu son bilan annuel portant sur 2019.

Les investissements déployés sur le long terme portent leurs fruits : la commune a reçu les conclusions d'HEOL en cette fin d'année et le bilan est positif et encourageant.

Isolation extérieure d'un des bâtiments de l'école et, bientôt, la pose de nouvelles huisseries plus performantes dans l'ensemble des locaux scolaires, optimisation de

l'isolation de la salle Ti-Gwer, réfection de la mairie, éclairage public LED, abandon progressif du désherbage chimique,...

Tous ces investissements nous ont permis, dès l'année 2020, de réaliser des économies substantielles et nous espérons réduire encore nos dépenses et émissions de CO2 pour cette année 2021.

La commune s'ancre ainsi durablement dans une démarche écologique qui, à l'évidence, est une priorité citoyenne et environnementale pour nous toutes et tous.

Ci-dessous une infographie qui fait la synthèse de ce bilan.

BILAN 2019

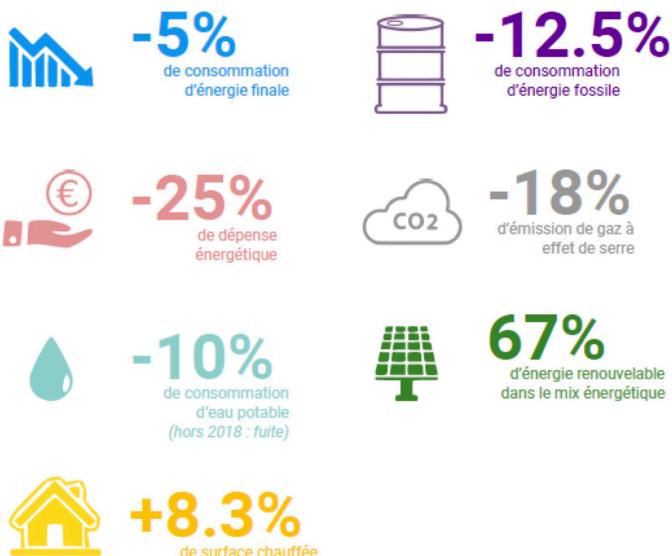
ÉNERGIES ET EAU
Commune de Garlan

Bilan énergie & eau 2019



■ CHIFFRES A RETENIR

Evolution par rapport au début d'étude (2011/12).



Nouveaux aménagements

Travaux à la salle Ti Gwer

Les agents communaux ont effectué une réfection de la la salle Nord : nouvelles peintures et remplacement du lino par un parquet flottant, travaux sur la porte d'entrée afin d'optimiser l'isolation de la pièce.



Chemins pédestres

Une nouvelle table a été installée par le service technique de la commune au lieu-dit Pors-Moguet. Elle a été en grande partie financée par le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes).



Eglise

Les portes se parent d'une nouvelle couleur ! Une porte de secours a également été créée.



PRÉCONISATIONS LORS DE VOTRE PASSAGE EN MAIRIE ET À LA POSTE

Afin de respecter au mieux les gestes barrières et de protéger les usagers et les personnels de la Mairie et des services de La Poste, merci de venir dans les locaux munis de votre masque et de votre stylo personnel.

De cette manière vous faciliterez vos démarches, le travail des agents et participerez à minimiser les risques de contagion. Merci à toutes et à tous.



Téléphonie

La mairie de Garlan a reçu un dossier de déclaration préalable de travaux le 26 février 2020 émanant de la SA Orange UPR Ouest. Ce dossier concernait l'installation d'un pylône/antenne et la pose d'une clôture sur un terrain privé au lieu-dit Coz Castel Ty Nevez (route de Plouigneau).

Ce dossier a été instruit par la mairie avec le concours du service d'instruction des autorisations d'urbanisme de Morlaix Communauté.

L'examen de ce dossier a débouché sur une demande de pièces complémentaires et a reçu de la part de la Direction Générale de l'Aviation civile une décision de refus motivée par la hauteur de l'antenne.

Compte tenu de cela la mairie a, dans un premier temps, rejeté cette demande le 18 mai 2020 car elle ne répondait pas aux conditions exigées.

Le 2 septembre 2020, la SA Orange UPR Ouest a renouvelé sa demande pour les mêmes

travaux. Cette société, étant devenue depuis titulaire d'un bail locatif en bonne et due forme et ayant répondu aux exigences contenues dans la demande de pièces complémentaires, a pu réaliser les études d'installation sur le terrain concerné par le bail pour une antenne d'une hauteur de 30 mètres, hauteur ayant été acceptée par la Direction Générale de l'Aviation civile (DGAV).

Les accords du service de Morlaix communauté, de la Préfecture, de la DGAV, ont conduit la mairie, faute d'arguments juridiques opposables, à donner un avis favorable à ce projet.

Un refus, non motivé de sa part ou motivé par des considérations autres comme les possibilités de nuisances, aurait inmanquablement abouti à une annulation de cette même décision puisque toutes les exigences légales étaient respectées par le demandeur.

Le rôle de la mairie se limite dans ce dossier rigoureusement à son domaine d'intervention en la matière, l'empêchant de ce fait d'aller légalement au-delà.

L'inscription au registre du plan d'alerte et d'urgence (canicule, grand froid et Covid 19), disponible en mairie ou en scannant le QR-Code ici à droite, permet d'y inscrire les personnes de plus de 65 ans ou les personnes en situation de handicap lorsqu'elles sont

fragiles et isolées et qu'elles vivent seules à leur domicile. La demande peut être faite par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (famille, voisin, ami, service d'aide à domicile).

Un contact périodique sera organisé durant ces périodes afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes inscrites.

Registre communal des personnes vulnérables



Scannez ce code pour accéder directement aux documents d'inscription.



COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Ne pas se serrer la main



Ne pas s'embrasser ni se faire d'accolade



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE Porter un masque chirurgical jetable



Vous avez des questions sur le coronavirus ?
[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

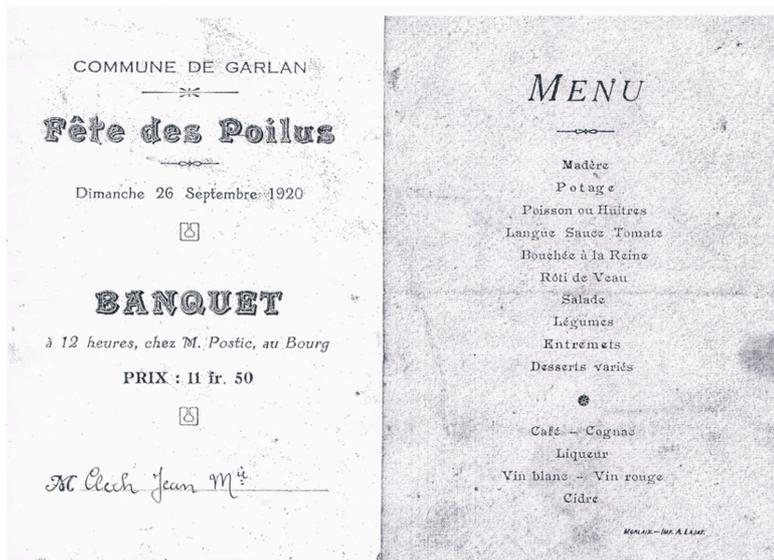


0 800 130 000
 (appel gratuit)

Patrimoine

L'inauguration du monument aux morts.

Le 26 septembre 1920 est inauguré à Garlan le monument aux morts à l'occasion de la fête des Poilus. La cérémonie est présidée par le général Weygand, un des signataires de l'armistice, et par le chef de bataillon de Forsant, Président du comité d'érection du monument.



Après l'inauguration, le traditionnel banquet dont vous pouvez apprécier le menu de l'époque.

Grippe espagnole

Si nous vivons une période éprouvante de pandémie, rappelons qu'il y a cent ans celle de la grippe espagnole se terminait sur un très lourd bilan, environ 400 000 décès, pour la France.

A Garlan, deux jeunes soldats en sont morts. Mais, peut-être, y en eut-il plus.

Jean Cozanet et François Marie Mel se sont engagés le même jour, pour toute la durée de la guerre, le 28 août 1918 à la mairie de Brest. Ils décèderont à un jour d'intervalle. Jean, le 5 septembre 1918, et François Marie le 6 septembre à l'hôpital maritime de Brest « des suites de grippe à forme pulmonaire », autre nom de la grippe espagnole.

L'un venait d'avoir 18 ans et l'autre ne les avait pas encore.

Célébration du 11 novembre 1918

Cette année, la cérémonie du 11 Novembre commémorant la fin de la Première Guerre mondiale s'est déroulée en comité limité, telle que s'était déroulée la cérémonie du 8 mai.

Cependant la pandémie et le plan vigipirate ont contraint d'autant plus son organisation. Ainsi, les consignes préfectorales ne nous ont pas permis de faire participer le porte-drapeaux, ni d'accueillir aucun public.

Maena, représentante du Conseil Municipal des Jeunes, a lu les textes de l'Union Française des Associations de Combattants.

En fin de cérémonie, les militaires morts pour la France en 2020 ont été cités, en guise de devoir de mémoire.



Mairie : 02 98 79 13 48

Fax : 02 98 79 13 85

Courriel : garlan.mairie@wanadoo.fr

Site : garlan.fr  Mairie de Garlan

Ouverture :

-Lundi : 8h30-12h00

-Mardi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

-Mercredi : 8h30-12h00

-Jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

-Vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h00

-Samedi : 9h-12h

Poste : 02 98 79 13 64

Ouverture : Tous les matins de 9h00 à 12h00. Fermé le mercredi.

Levés : 15h tous les jours / 12h le samedi

Cimetière :

Ouverture tous les jours de 8h00 à 19h30.

Le Fournil de Garlan

02 98 15 13 95

Heures d'ouverture : du lundi au samedi : 6h30-19h30 et le dimanche 6h30-13h.

Fermé le mercredi.

L'atelier de Sabrina

02 98 69 76 32

Fermé le mercredi et le dimanche

-Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h30

-Samedi : 9h-12h / 13h30-17h

Le Welcome

02 98 79 10 56

-Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h-20h

-Mercredi, dimanche : 8h-13h

Déchèterie Le Pilodeyer

Du lundi au samedi : 9h-12h / 14-17h*

* Fermeture à 18h du 15 avril au 14 octobre

Bibliothèque

Samedi : 11h-12h / Dimanche : 10h30-11h30

En période scolaire : mardi 10h-11h / Mercredi 10h-11h30 / vendredi 13h45-15h45

Directeur de la publication : Joseph Irrien
Rédacteur en chef : Alexandre Disez
Comité de Rédaction : Joseph Irrien, Alexandre Disez, Daniel Langlade, Christine Troadec, Sophie Lascault et Laëtitia Choquer.

Actions de fin d'année de l'APE

L'année 2020, si particulière, est maintenant terminée. Les contraintes sanitaires ont bouleversé évidemment les programmes. Mais quelques petits plaisirs pour les enfants ont pu être maintenus : le père Noël a pu venir déposer des cadeaux dans les classes (mais en dehors du temps scolaire pour éviter toute contamination !), un goûter de Noël a été organisé dans chaque classe avec des douceurs réalisées par notre boulanger garlanais!

L'APE a reçu un retour très positif de la vente de sapins (environ cinquante ventes).

Le partenariat avec *À l'Aïse Breizh* a également été un franc succès avec près de 200 torchons et plus de 60 tabliers commandés!

L'association relance la vente de plats à emporter pour le mois de



février ainsi qu'une vente de chocolats à Pâques.

L'APE tient à remercier tous les parents qui se sont investis et mobilisés cette année pour mener à bien toutes ces actions. Sans eux, impossible de continuer à proposer et financer des sorties, des moments de partage et des voyages aux enfants !

Ils ont toujours besoin de toutes les bonnes volontés pour les aider dans leur mission ! N'hésitez pas à les contacter si vous souhaitez les rejoindre !

Contact : garlan.ape@gmail.com

Poubelles et tri

Nous constatons fréquemment un manque de discernement ou de civilité dans l'usage des poubelles sur la commune. Nous souhaitons rappeler à toutes et tous que les poubelles (classiques ou de tri sélectif) ne sont pas prévues pour les encombrants, métaux, gros cartons, plastiques, jouets, bois, etc...Il existe pour cela une déchèterie, qui plus est

toute proche de la commune dont vous pouvez retrouver les horaires sur cette même page, ici à gauche.



Voici, par l'image, un exemple de ce qu'il ne faut pas faire !

État Civil

Mariage :

-Mme ZAID Meriem et M. QUÉRÉ Fabien mariés le 19.09.2020 résident rue de Rascoat Bihan à Garlan.

Décès :

-Hervé LE NOAN, domicilié à Garlan, décédé le 29 octobre 2020 à Garlan. Né le 07 mai 1946.

- Renaud, Jérôme de SARNEZ - LEBEL, domicilié à Garlan, décédé le 13 octobre 2020 à Garlan. Né le 29 décembre 1930.

- Marie Guillemette LOZACH épouse CLECH, domiciliée à Garlan, décédée le 24 novembre 2020 à Lanmeur. Née le 30 janvier 1926 à Plougonven,.